



Join us
and help defend
human rights in Europe!

Call for candidates for a secondment

Two Legal Advisors Department of the European Social Charter Directorate General Human Rights and Rule of Law



Location: **Strasbourg**



Reference: **S1/2022**
 Deadline: **20/02/2022**

■ Would you like to contribute to the activities of an international organisation working for human rights, democracy and the rule of law? Are you an international, national, regional or local official, a judge, a prosecutor or otherwise eligible for a secondment to the Council of Europe in accordance with your national legislation? Would you like to contribute to the monitoring of state compliance with commitments under the European Social Charter and to other work in the area of social rights? If so, our mutually beneficial arrangement may be the right opportunity for you.

Who we are

■ With over 2000 staff representing all its 47 member States, the Council of Europe is a multicultural organisation. We all strive towards protecting human rights, democracy and the rule of law and our three core values - **professionalism, integrity and respect** - guide the way we work.



■ The Directorate General Human Rights and Rule of Law has overall responsibility for the development and implementation of the human rights and rule of law standards of the Council of Europe, including the promotion of democracy through law, the operation of relevant treaties and related monitoring mechanisms and the development and implementation of activities in these fields.

■ The Department of the European Social Charter within the Directorate General of Human Rights and Rule of Law provides secretariat and support to the organs of the Charter system, in particular the European Committee of Social Rights, the Council of Europe quasi-judicial body entrusted with monitoring compliance by states parties with the Charter's provisions. The Department of the European Social Charter also provides assistance and implements cooperation activities in the field of social rights and seeks to develop and facilitate dialogue with state authorities and other stakeholders in the areas covered by its work.

■ The Council of Europe has its headquarters in Strasbourg (France) and has offices in more than twenty countries. See here for more information about the [Council of Europe external presence](https://www.coe.int/jobs).

Your role

■ As a Legal Advisor in the Department of the European Social Charter, you will contribute to the legal work of the European Committee of Social Rights, in particular by preparing conclusions under the reporting procedure and decisions in collective complaints considered by the Committee and to other social rights related work of the Department. You will perform the following key duties:

- ▶ Prepare draft conclusions based on state reports;
- ▶ Prepare draft decisions in the framework of the collective complaints procedure;
- ▶ In dialogue with competent national authorities, prepare draft documents in the follow-up procedures to reporting conclusions and to collective complaints decisions;
- ▶ Contribute to the follow-up work entrusted by the European Social Charter and the European Code of Social Security to the Governmental Committee of the European Social Charter and the European Code of Social Security and to other Council of Europe organs;
- ▶ Carry out research on national law and practice related to the rights laid down by the Charter;
- ▶ Organise and/or participate in meetings and other activities related to the Charter;
- ▶ Implement cooperation activities, country-specific assistance and awareness raising activities, including as regards the dissemination of standards and sharing of best practice.

What we are looking for

■ As a minimum, you must:

- ▶ hold a higher education degree or qualification equivalent to a masters degree (2nd cycle of the Bologna process framework of qualifications for the European Higher Education) in law;
- ▶ have at least 3 years of relevant professional experience in the practice of law, whether in the exercise of judicial functions, or policy drafting, monitoring or implementation in the fields of human rights, social rights or social cohesion;
- ▶ have a very good knowledge of one of the Council of Europe's official languages (English/French) and basic/good knowledge of the other (English/French):

■ be a citizen of one of the 47 member States of the Council of Europe :

■ Demonstrate to us that you have the following competencies:

- ▶ Professional and technical expertise:
 - knowledge of international human rights law, in particular social rights, good knowledge of the European Social Charter and the case-law of the European Committee of Social Rights
 - experience in human rights or social rights monitoring or litigation
 - awareness of the international political, economic, social, and cultural context
- ▶ Drafting skills
- ▶ Concern for quality
- ▶ Planning and work organisation
- ▶ Teamwork and co-operation

■ These would be an asset:

- ▶ Professional and technical expertise:
 - strong academic background and/or a further degree in a relevant subject

- experience in the design, drafting, management, implementation or monitoring of activities in the social rights and social cohesion fields
 - knowledge of other European languages
- ▶ Analysis and problem solving

What we offer

■ If selected, a secondment at grade A1/A2 may be offered for a minimum period of one year, starting as soon as possible. The secondment may be prolonged or renewed, but the total duration may not exceed three years, except in cases of derogation granted by the Secretary General.

■ Throughout the period of secondment, you shall remain in employment or be paid by the member State from which you are seconded and shall receive no salary and no social and medical cover from the Council of Europe.

■ This secondment does not foresee either the relocation allowance or the travel expenses from the Organisation as indicated in Article 23 of [Committee of Ministers' Resolution CM/Res\(2012\)2](#).

■ You will also be entitled to 32 working days leave per year and other benefits (including flexible working hours, training, possibility of teleworking, etc.).

Applications and selection procedure

■ Deadline for applications is **20 February 2022 (midnight French time)**. Applications must be made in English or French using the Council of Europe online application system. By connecting to our website www.coe.int/jobs you can create and submit your online application. Please fill out the online application form providing all requested details and explain how your competencies make you the best candidate for this role. It usually takes a few hours to fill in an application form, so please take this information into consideration while applying.

■ You will note that in the on-line form you will be asked to select from a drop-down list, your country's Permanent Representation to the Council of Europe. When you submit your application, an e-mail will be sent directly to this Representation informing them about your application and asking them to validate your application within 10 working days. This validation is essential and so please ensure that your request is followed up correctly.

■ Only applicants who meet the conditions of the Committee of Ministers' Resolution CM/Res(2012)2) and who best meet the abovementioned criteria will be considered for selection and for the next stage.

■ As an equal opportunity employer, the Council of Europe welcomes applications from all suitably qualified candidates, irrespective of sex, gender, marital or parental status, sexual orientation, ethnic or social origin, disability, religion or belief. Under its equal opportunities policy, the Council of Europe is aiming to achieve parity in the number of women and men employed at all levels in the Organisation. In the event of equal merit, preference will therefore be given to the applicant belonging to the under-represented sex in the grade. During the different stages of the selection procedure, specific measures may be taken to ensure equal opportunities for candidates with disabilities.



Rejoignez-nous
pour renforcer
les droits humains en Europe !

Appel à candidatures pour mise à disposition

Deux conseillers/ères juridiques

Service de la Charte sociale européenne

Direction générale Droits de l'Homme et Etat de droit



Localisation : Strasbourg



Référence : S1/2022



Délai : 20/02/2022

■ Voulez-vous contribuer aux activités d'une organisation internationale œuvrant pour les droits de l'homme, la démocratie et l'état de droit ? Etes-vous un/e fonctionnaire international/e, national/e, régional/e, local/e, un/e juge, procureur ou sinon éligible pour une mise à disposition au Conseil de l'Europe en application de votre législation nationale ? Souhaiteriez-vous contribuer au suivi du respect par les États des engagements pris au titre de la Charte sociale européenne et à d'autres travaux dans le domaine des droits sociaux ? Si tel est le cas, notre dispositif mutuellement bénéfique pourrait être une bonne opportunité pour vous.

Qui sommes-nous?

■ Avec plus de 2000 agents représentant ses 47 Etats membres, le Conseil de l'Europe est une organisation multiculturelle. Nous œuvrons à une meilleure protection des droits de l'homme, de la démocratie et de l'état de droit. Nos trois valeurs fondamentales - **le professionnalisme, l'intégrité et le respect** - guident notre façon de travailler.



■ La Direction générale des droits de l'homme et de l'Etat de droit a la responsabilité générale de l'élaboration et de la mise en œuvre des normes du Conseil de l'Europe en matière de droits de l'homme et d'Etat de droit, y compris la promotion de la démocratie par le droit, le fonctionnement des traités pertinents et des mécanismes de suivi connexes, ainsi que l'élaboration et la mise en œuvre d'activités dans ces domaines.

■ Le Département de la Charte sociale européenne au sein de la Direction générale des droits de l'homme et de l'Etat de droit assure le secrétariat et le soutien du Comité européen des droits sociaux, l'organe quasi-judiciaire du Conseil de l'Europe chargé de contrôler le respect des dispositions de la Charte par les Etats parties. Le département de la Charte sociale européenne fournit également une assistance et met en œuvre des activités de coopération dans le domaine des droits sociaux et cherche à développer et à animer le dialogue avec les autorités étatiques et les autres parties prenantes dans les domaines couverts par ses travaux.

■ Le Conseil de l'Europe a son siège à Strasbourg, en France, et est également présent dans plus de vingt pays. Plus d'informations sur la [présence extérieure du Conseil de l'Europe](#).

Votre rôle

■ En tant que conseiller/ère juridique au sein du Service de la Charte sociale européenne, vous contribuerez aux travaux juridiques du Comité européen des droits sociaux, notamment en préparant des conclusions dans le cadre de la procédure de rapport et des décisions dans les réclamations collectives examinées par le Comité, ainsi qu'à d'autres travaux du Service relatifs aux droits sociaux. Vous accomplirez les tâches essentielles suivantes :

- ▶ Préparer des projets de conclusions sur la base des rapports des États ;
- ▶ Préparer des projets de décisions dans le cadre de la procédure de réclamation collective ;
- ▶ En dialogue avec les autorités nationales compétentes, préparer des projets de documents dans le cadre des procédures de suivi des conclusions des rapports et des décisions relatives aux réclamations collectives ;
- ▶ Contribuer aux travaux de suivi confiés par la Charte sociale européenne et le Code européen de sécurité sociale au Comité gouvernemental de la Charte sociale européenne et du Code européen de sécurité sociale et aux autres organes du Conseil de l'Europe ;
- ▶ Effectuer des recherches sur la législation et les pratiques nationales relatives aux droits énoncés dans la Charte
- ▶ Organiser et/ou participer à des réunions et autres activités liées à la Charte ;
- ▶ Mettre en œuvre des activités de coopération, d'assistance à des pays spécifiques et de sensibilisation, y compris en ce qui concerne la diffusion des normes et le partage des meilleures pratiques.

Ce que nous recherchons

■ Au minimum, vous devez:

- ▶ être titulaire d'un diplôme d'enseignement supérieur ou d'une qualification équivalente à un master (2e cycle du cadre des qualifications du processus de Bologne pour l'enseignement supérieur européen) en droit ;
- ▶ avoir au moins 3 ans d'expérience professionnelle pertinente dans la pratique du droit, que ce soit dans l'exercice de fonctions judiciaires, ou dans l'élaboration, le suivi ou la mise en œuvre de politiques dans les domaines des droits de l'homme, des droits sociaux ou de la cohésion sociale ;
- ▶ avoir une très bonne connaissance de l'une des deux langues officielles du Conseil de l'Europe (français / anglais) et une (bonne) connaissance (de base) de l'autre langue (français / anglais) ;

■ la nationalité de l'un des 47 Etats membres du Conseil de l'Europe :

■ Postulez et démontrez que vous avez les compétences suivantes :

- ▶ Expertise professionnelle et technique :
 - connaissance du droit international des droits de l'homme, en particulier des droits sociaux, bonne connaissance de la Charte sociale européenne et de la jurisprudence du Comité européen des droits sociaux
 - expérience dans le suivi ou le contentieux des droits de l'homme ou des droits sociaux
 - connaissance du contexte politique, économique, social et culturel international
- ▶ Capacités rédactionnelles
- ▶ Souci de la qualité
- ▶ Planification et organisation du travail
- ▶ Capacité à travailler en équipe et à coopérer

Veuillez vous référer au
[Répertoire des Compétences](#)
du Conseil de l'Europe

 - 1,6Mo

■ Les compétences suivantes seraient un atout :

- ▶ Expertise professionnelle et technique :

- une solide formation universitaire et/ou un diplôme supplémentaire dans un domaine pertinent
 - expérience dans la conception, la rédaction, la gestion, la mise en œuvre ou le suivi d'activités dans les domaines des droits sociaux et de la cohésion sociale
 - connaissance d'autres langues européennes
- ▶ Analyse et résolution des problèmes

Ce que nous offrons

■ En cas de sélection, une **mise à disposition** du grade A1/A2, pourra vous être proposée pour une durée minimale d'une année, pour commencer dès que possible. Cette mise à disposition pourrait être prolongée ou renouvelée, mais la durée ne pourra pas dépasser trois ans, sauf en cas de dérogation accordée par le/la Secrétaire Général/e.

■ Tout au long de la période de mise à disposition, vous continuerez à occuper un emploi ou à être rémunéré/e par l'Etat membre par lequel vous êtes mis/e à disposition et ne percevrez aucun salaire ni couverture médicale et sociale du Conseil de l'Europe.

■ Cette mise à disposition ne prévoit pas d'indemnité de dépaysement ni de prise en charge des frais de voyage par l'Organisation indiqués à l'Article 23 de [la Résolution Res\(2012\)2 du Comité des Ministres](#).

■ Vous bénéficierez de 32 jours de congé de base par an et d'autres avantages (notamment horaires de travail flexibles, formations, possibilités de télétravail, etc.).

Modalités de candidature et de sélection

■ La date limite de dépôt des candidatures est fixée au **20 février 2022 (minuit heure française)**. Les actes de candidature doivent être rédigés **en français ou en anglais** et soumis par le biais du système de candidature en ligne du Conseil de l'Europe. En vous connectant à notre site www.coe.int/jobs, vous pouvez créer et soumettre votre candidature en ligne. Veuillez remplir le formulaire de candidature en ligne en fournissant toutes les informations demandées et en expliquant dans quelle mesure vos compétences font de vous le meilleur candidat pour cet emploi. Rédiger sa candidature prend en général plusieurs heures; veuillez donc à prendre cet élément en considération lorsque vous postulez.

■ Vous noterez qu'il vous sera demandé de sélectionner dans le formulaire en ligne, parmi une liste déroulante, la Représentation Permanente de votre pays auprès du Conseil de l'Europe. Lorsque vous soumettrez votre formulaire, un courriel sera ainsi directement envoyé à cette Représentation pour l'informer de votre candidature et pour lui demander de la valider dans les 10 jours ouvrables. Cette validation est indispensable, veuillez vous assurer du bon suivi de votre candidature.

■ Seuls les candidats qui répondent aux conditions de la [Résolution Res\(2012\)2 du Comité des Ministres](#) et le mieux aux critères mentionnés ci-dessus seront sélectionnés et invités aux étapes suivantes.

■ En tant qu'employeur qui promeut l'égalité des chances, le Conseil de l'Europe encourage à se porter candidate toute personne ayant les qualifications exigées, sans distinction de sexe, de genre, de situation maritale ou parentale, d'orientation sexuelle, d'origine ethnique ou sociale, de handicap, de religion ou de convictions. Dans le cadre de sa politique, le Conseil de l'Europe tend à assurer une représentation paritaire des femmes et des hommes employés par catégorie et par grade. A égalité de mérite, la préférence sera donnée au/à la candidat/e du sexe sous-représenté dans le grade concerné. Au cours des différentes étapes de sélection, des mesures spécifiques peuvent être prises pour assurer l'égalité des chances des candidats en situation de handicap.